
Communiqué de presse

Neuilly-sur-Seine, le 4 avril 2017

GAUMONT ANNONCE UNE OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D' ACTIONS

La cession au prix de 380 millions d'euros de la participation de Gaumont dans la société Les Cinémas Gaumont Pathé, approuvée le 4 avril 2017 par le Conseil d'administration de Gaumont, une fois autorisée par l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 16 mai 2017, entraînera un afflux important de liquidités pour Gaumont.

En conséquence, le Conseil d'administration de Gaumont a également décidé le 4 avril 2017, d'offrir aux actionnaires minoritaires la possibilité de céder leurs actions dans le cadre d'une offre publique de rachat d'actions au prix unitaire de 75 euros dividende attaché, portant sur un nombre maximum de 1 657 313 actions et un montant maximum de 124 298 475 euros, dont le projet de note d'information sera déposé prochainement auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ciné Par et Nicolas Seydoux détenant ensemble 64,59 % du capital et 70,85 % des droits de vote de Gaumont ont fait part de leur intention de ne pas apporter leurs actions à l'offre.

L'expert indépendant, Sorgem Evaluation, a rendu son rapport concluant que le prix de 75 euros par action proposé dans le cadre de l'offre est équitable d'un point de vue financier, pour les actionnaires de la société Gaumont. Ce prix présente une prime de 30,4 % par rapport au cours de clôture du 24 février 2017, dernier jour de bourse précédant l'annonce de l'offre, et de 26,9 % par rapport au cours de bourse le plus haut observé au cours des douze mois précédant l'offre. Il a été déterminé sur la base d'une approche multicritères qui sera détaillée dans le projet de note d'information de l'offre. A titre indicatif, l'offre serait ouverte du 29 mai 2017 au 26 juin 2017.

L'offre sera soumise à l'examen de l'Autorité des Marchés Financiers et à l'approbation des actionnaires de Gaumont lors de l'Assemblée générale mixte du 16 mai 2017.

Contact

GAUMONT
Christophe Riandée
Tel. +33 1 46 43 20 00
30 avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
www.gaumont.fr

Avertissement

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achats de valeurs mobilières aux États-Unis ou dans tout autre pays autre que la France à l'exception de ceux dans lesquels une telle diffusion est autorisée par les lois et règlements.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.